



Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro:
Prix de la récolte 2020

- Panifiables: prix 2020 1
- **Explication „Box plots“**
- Céréales fourragères: prix 2020 2
- Evolution pour le blé fourra-
ger et l'orge 2013 - 2020 3
- Oléagineux: prix 2020 3
- Aperçu : récoltes 2021/2022 4
- Commentaire 4

Calcul des prix nets

- Prix bruts aux producteurs
- Coûts au centre collecteur (taxes d'entrée, cotisations, coûts de séchage, déduction à cause de la qualité)
 - + Bonus pour la qualité



Blé panifiable: évolution des prix et qualité de la récolte

Le recensement des prix aux producteurs effectué par la Fédération suisse des producteurs de céréales met en évidence la stabilité des prix pour les blés Top et de **classe I par rapport à l'année dernière**. Les prix de la classe II ont chuté de Fr. **1.20/dt à cause des excédents importants** dans cette classe.

La récolte de céréales panifiables **2020, pour la quatrième fois consécutive**, a fourni de bons rendements, accompagnés d'une qualité au-dessus de la moyenne. Les rendements ont à nouveau dépassé la moyenne et aucun problème qualitatif important (germination, mycotoxines, etc.) **n'a été annoncé**. Les teneurs en protéine, bien que plus faibles, restent à un niveau acceptable.

Comme les années précédentes, les bonnes conditions ont conduit à des silos remplis. Grâce aux stocks stratégiques, aux soutiens **à l'exportation, à des importations restreintes et à l'allègement** de marché par les déclassements, la pression sur les prix aux producteurs a pu être réduite.

Prix 2020

Par rapport à l'année passée, les prix n'ont pas beaucoup évolué. La médiane des prix bruts aux producteurs pour la classe Top est en légère baisse à Fr. 49.05/dt (- 0.20 par rapport à la récolte 2019). **La médiane de la classe I** reste stable à Fr. 48.-/dt. Les prix pour la classe II diminuent de Fr. 1.00/dt pour arriver à environ Fr. 45.- par 100 kg.

Les variations des prix nets aux producteurs semblent se stabiliser, comme le montre le tableau ci-dessous. Les prix recensés pour le blé Top se situaient entre Fr. 34.20/dt et Fr. 46.00/dt, soit une différence de Fr. 11.80/dt !

Coûts des centres collecteurs
Les coûts moyens prélevés par les centres collecteurs pour la réception des céréales panifiables se montent à Fr. 3.50/dt, mais ils

Prix net aux producteurs, Blé Top [Fr./dt de poids net]

	Min.*	Max.	Différence
2020	34.20	46.00	11.80
2019	32.90	46.35	13.45
2018	39.00	48.35	9.35

**Les prix les plus bas s'expliquent de la manière suivante: certains centres collecteurs paient beaucoup moins pour la marchandise conventionnelle, motivant ainsi les producteurs à s'inscrire pour Suisse Garantie ou IP-Suisse.*

varient fortement. Les coûts les plus faibles sont de Fr. 1.20/dt et les plus élevés à Fr. 5.00/dt.

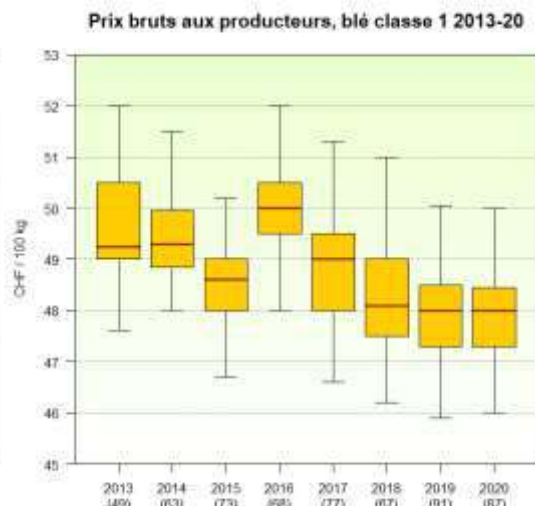
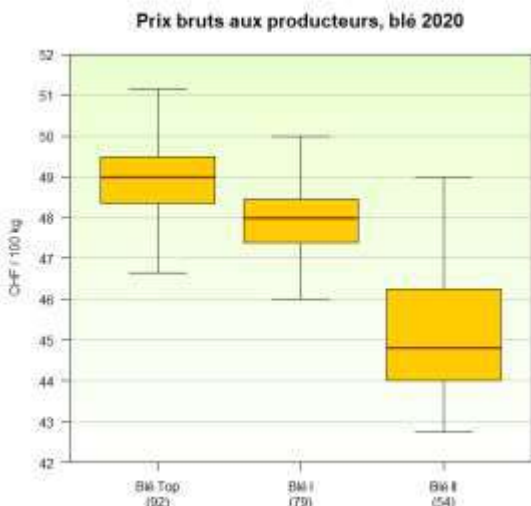
La différence entre les prix bruts et nets pour les producteurs a augmenté au cours des dernières années. Cette évolution est due à **l'augmentation progressive des cotisations des producteurs au fonds d'allègement de marché de la FSPC**, notamment pour financer **l'alternative à la loi chocolatière**, entièrement privée depuis le 1^{er} janvier 2019. En compensation, la Confédération verse un supplément aux céréales panifiables et fourragères (Fr. 129.-/ha en 2020).

Blé Top: médianes des prix bruts et nets [Fr./dt]

	Prix brut [Fr/dt] *	Prix net [Fr/dt]*	Différence [Fr/dt]
2020	49.05	40.60	8.45
2019	49.25	41.05	8.20
2018	49.25	43.50	5.75

* Médiane de la classe Top par dt de poids net.

Source : recensements des prix de la FSPC, 2013-2020

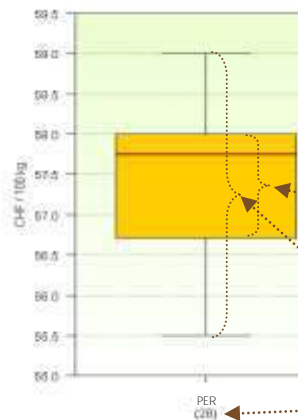


Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, Suisse Garantie et PER.

Un grand merci pour l'envoi des décomptes !

Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. **50 % des données se situent en-dessus de cette ligne et 50 % en-dessous.**

Le rectangle orange (=box) contient **50 % des données.** En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

Céréales fourragères: les prix restent relativement stables

En raison du système de prix-seuils à la frontière, les prix des céréales fourragères indigènes restent à un niveau stable depuis plusieurs années. Les producteurs de blé fourrager profitent **de prix identiques à ceux de l'année passée (médiane).** Le prix pour l'orge était par contre légèrement plus bas qu'en 2019.

Alors que le prix indicatif de Fr. 36.50 pour le blé fourrager a été atteint en moyenne, le prix moyen de l'orge était de Fr. 33.80/dt, soit Fr. 0.70/dt en-dessous du prix indicatif.

Taxes d'entrée

Les taxes d'entrée varient fortement d'un centre collecteur à l'autre. Les plus faibles sont à Fr. 0.50/dt et les plus élevées à Fr. 5.10/dt. Pour ces

derniers, il est possible que l'annonce tienne éventuellement compte des coûts de séchage, comptés de manière forfaitaire. Certains centres collecteurs font parfois des différences dans les taxes d'entrée entre les céréales fourragères.

Les variations des prix nets aux producteurs pour le blé fourrager et l'orge sont importantes et même plus marquées que l'année dernière. Au-delà des prix payés qui peuvent être différents, les différences parfois importantes dans les taxes d'entrée jouent également un grand rôle.

Les cotisations sur les céréales fourragères sont restées stables à 12 centimes par 100 kg. Le supplément aux céréales est également versé pour les céréales fourragères (Fr. 129.-/ha en 2020).

Prix nets aux producteurs
[Fr./dt de poids net]

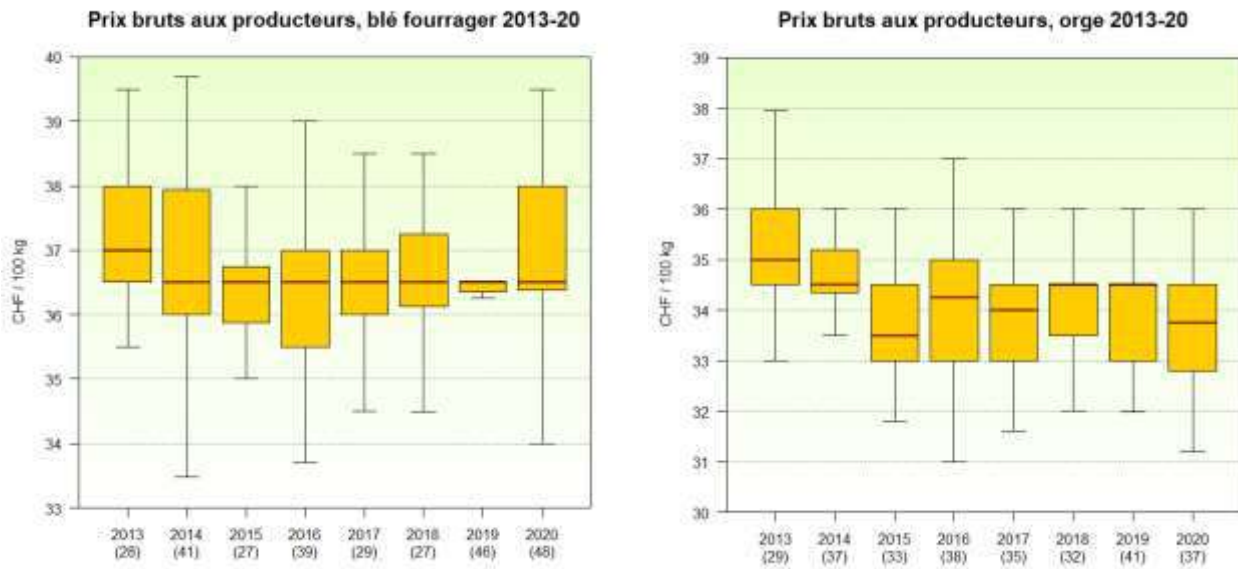
	Blé fourrager [Fr./dt]	Orge [Fr./dt]
Médiane	34.08	30.81
Min.	29.65	26.38
Max.	42.38	36.41
Variation	12.73	10.03

Remarque : les prix spéciaux pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires n'ont pas été mis en valeur, en raison de la multitude des systèmes appliqués. Pour des livraisons en compte marchandise, les céréales fourragères bénéficient généralement d'un prix plus élevé.



Blé fourrager et orge : Evolution des prix bruts entre 2013 et 2020

Source : recensements des prix FSPC, 2013-2020



Oléagineux: prix du colza en légère progression

Les prix aux producteurs, pour le colza, ont augmenté par rapport à l'année dernière. La médiane pour le colza classique se situe, pour la récolte 2020, Fr. 81.00/dt, soit 50 centimes de plus que l'année précédente. Le prix médian pour le colza HOLL a aussi progressé à 87.-/dt et dépasse de Fr. 1.00/dt le prix de 2019. La différence de prix entre les colzas HOLL et classique est légèrement plus élevée que l'année passée.

Le prix des tournesols classiques a légèrement progressé par rapport à l'année dernière (+ Fr. 0.25/dt), contrairement aux tournesols HO (- Fr.1.50/dt). Ils demeurent cependant à un niveau relativement stable.

La demande croissante en colza influence négativement celle du tournesol. Il est plus facile pour les transformateurs

de commercialiser l'huile de colza suisse, notamment car les acheteurs d'huile de tournesol ne font pas de différence entre l'origine suisse et les importations.

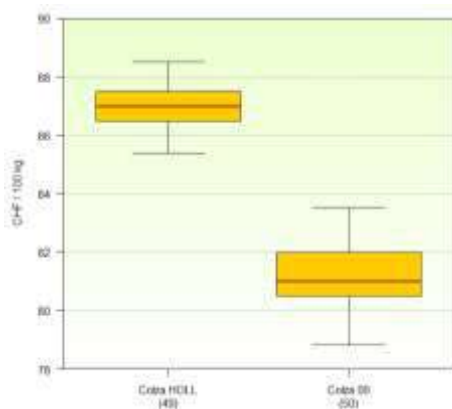
La médiane pour le colza classique se situe à Fr. 81.00/dt ; elle est de Fr. 87.00/dt pour le colza

Evolution des prix des oléagineux suisses 2019-2020 [Fr./dt]

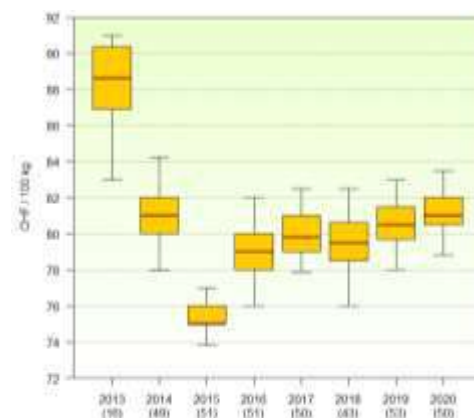
	Colza		Tournesol	
	classique	HOLL	classique	HO
Médiane 2020	81.00	87.00	78.75	83.00
Médiane 2019	80.50	86.00	78.50	84.50
Augmentation / diminution	+0.50	+1.00	+0.25	-1.50
HO(LL)vs. classique 2020	6.00		4.25	
HO(LL)vs. classique 2019	5.50		6.00	

Source : recensements des prix FSPC, 2013-2020

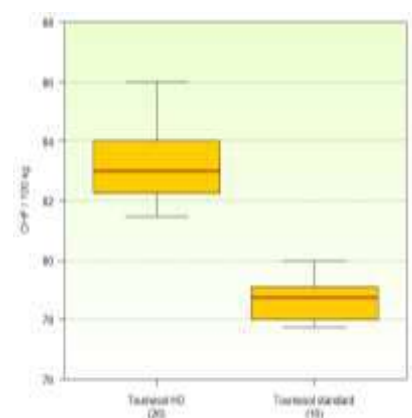
Prix bruts aux producteurs, colza 2020



Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL) 2013-2020



Prix bruts aux producteurs, tournesol 2020



Aperçu : Récolte 2021 et recommandations de semis pour 2022

Les estimations de récolte donnent une bonne image des récoltes à venir, mais comportent aussi des incertitudes. Au cours des dernières années, les récoltes effectives ont été légèrement plus faibles que ce qui était prévu.

La météo, en particulier en mai et juin, va vraisemblablement influencer la récolte. Les pluies, parfois fortes et accompagnées d'orage et de grêle, auront un impact négatif sur les rendements, mais peut-être aussi sur la qualité. Il faut maintenant attendre la fin des récoltes et les recensements pour définir les éventuelles mesures à prendre.

Hausse du prix du colza en 2021

Selon les informations fournies par les transformateurs, les prix du colza devraient progresser de Fr. 10.- à 15.-/dt cette année.

Cette situation confortable est due à la hausse des prix internationaux, tant pour les huiles végétales que pour les tourteaux. Elle donne un signal positif aux producteurs, même si ce niveau de prix ne peut pas être garanti pour l'année prochaine.

Recommandations de semis pour la récolte 2022

Céréales panifiables

La situation reste très tendue au niveau des stocks de céréales panifiables résultant des quatre dernières récoltes. Au niveau de Suisse Garantie, il faut impérativement réduire les surfaces de blé de classe II, au risque de voir les prix encore baisser. En effet, les coûts de stockage et de déclassement sont très importants pour la classe II, ce qui se répercute au niveau des prix payés aux producteurs (cf. prix finaux 2020).

Pour IP-Suisse, les recommandations de semis sont les suivantes : Il faut réduire le blé de classe Top au profit des blés de classe II.

Céréales fourragères

Pour les céréales fourragères, le potentiel est présent surtout pour le blé fourrager, le maïs grain et les pois protéagineux. **L'orge doit avoir des poids à l'hectolitre élevés et les variétés doivent être choisies prioritairement en fonction de ce critère.** Il est conseillé de se renseigner auprès des acheteurs avant d'augmenter les surfaces de céréales fourragères.

Oléagineux

La demande en huile de colza reste à un niveau élevé et constant, pour le moment pas encore atteint par la production indigène.

Les huileries sont intéressées par des quantités importantes de colza. Comme **la capacité de transformation n'est pas** entièrement utilisée par le colza, la quantité contractuelle de tournesol a pu être augmentée pour 2022. Les quantités annoncées pour la récolte 2022 ont permis de couvrir la demande des huileries en prenant les nouveaux producteurs de tournesols et en évitant des réductions.

La FSPC conseille de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin **d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.**

Au niveau de Suisse Garantie, il faut impérativement réduire les surfaces de blé de classe II.

Les nouveaux producteurs de colza sont les bienvenus !

Commentaire : Les phytos toujours sous pression

La votation du 13 juin sur les initiatives phytos a fourni une certaine satisfaction à l'agriculture productive suisse : plus de 60 % des votants ont compris et soutenu le travail des paysans.

Mais comme prévu, la pression sur les produits phytos ne diminue pas pour autant. Preuve en est la consultation en cours sur l'initiative parlementaire 19.475, qui vise à diminuer de 50 % les risques dus aux produits phytosanitaires et à réduire de manière « appropriée » les pertes en azote et phosphore.

A ce sujet, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet qui contient un nombre impressionnant de mesures. Nous devons malheureusement constater que ce catalogue compliqué manque sa cible. Au lieu de viser spécifiquement les pertes en éléments nutritifs et les risques dus aux produits phyto, l'OFAG a développé un système complexe qui

remanie totalement les paiements directs actuels, sans garantie d'atteindre les objectifs fixés.

Au final : augmentation de la charge administrative, diminution de la production pour les grandes cultures, augmentation des coûts de production et nouvelle répartition de paiements directs. Autrement dit : travailler plus pour gagner moins.

La FSPC va s'engager au sein de l'USP et auprès de l'OFAG pour que nous puissions travailler correctement, sur la base d'une politique agricole qui tienne compte de la réalité du terrain et dont les mesures sont applicables et compréhensibles. Seules des nouvelles mesures ou des nouveaux programmes qui visent et auront un effet sur les objectifs de réduction pourront compter sur notre soutien.

Le résultat des votations sur les initiatives phytos ont montré que nous étions capables de communiquer clairement sur notre travail et nos productions. Pour que nous puissions améliorer encore notre communication, il faut que notre politique agricole reste crédible, compréhensible et applicable. Arrêtons de prendre des mesures politiques et restons sur une base de réflexion agronomique dirigée vers des objectifs !



Fritz Glauser, président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne
Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2021, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

Si un dossier ou un thème spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part !